



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 6 novembre 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Permis de bâtir, septembre 2001**

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités a fléchi pour un deuxième mois consécutif en septembre, les intentions de construction dans le secteur commercial étant tombées à leur plus bas niveau en près de quatre ans. Les constructeurs ont pris pour 3,2 milliards de dollars de permis, en baisse de 1,2 % par rapport à août.

2
- **Revenu familial, 1999**

Pour une deuxième année consécutive, le revenu familial moyen a atteint un nouveau sommet en 1999, le revenu des Canadiens ayant continué de rattraper le terrain perdu lors de la récession du début des années 1990. Le revenu familial moyen après impôt en 1999 était estimé à 51 473 \$, en hausse de 1,9 % par rapport à 1998.

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

- | | |
|--|----|
| Prix des produits agricoles, septembre 2001 | 11 |
| Chargements ferroviaires mensuels, juin 2001 | 11 |

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Permis de bâtir

Septembre 2001

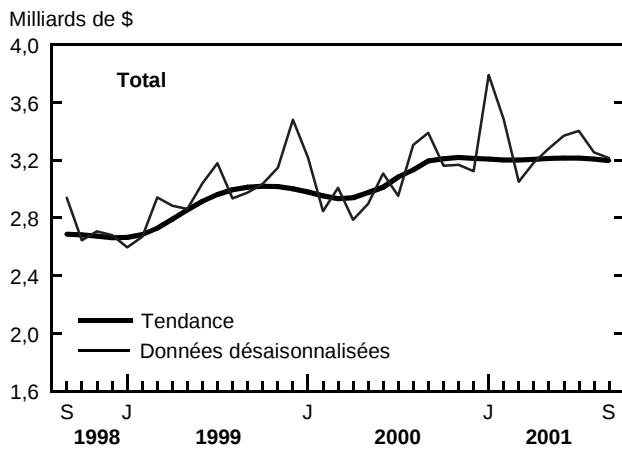
La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités a fléchi pour un deuxième mois consécutif en septembre, les intentions de construction dans le secteur commercial étant tombées à leur plus bas niveau en près de quatre ans. Les constructeurs ont pris pour 3,2 milliards de dollars de permis, en baisse de 1,2 % par rapport à août.

Malgré le recul, ce niveau est resté supérieur de 4,4 % à la moyenne mensuelle enregistrée en 2000.

La valeur des permis de construction non résidentielle a chuté de 3,0 % pour se fixer à 1,4 milliard de dollars en septembre, après une baisse de 12,2 % enregistrée en août. Les intentions de construction industrielle et institutionnelle ont connu de nettes progressions, mais ces dernières n'ont pas suffi à faire contrepoids à une diminution de 17,6 % des intentions dans le secteur commercial.

La valeur des permis de construction résidentielle a enregistré une légère hausse de 0,2 %, qui l'a portée à 1,8 milliard de dollars. Cette augmentation a été entièrement attribuable aux logements multifamiliaux. Il s'agit de la quatrième hausse mensuelle des cinq derniers mois dans le secteur résidentiel.

La valeur totale des permis est en baisse pour un deuxième mois consécutif



Les municipalités ont délivré pour un total de 30,0 milliards de dollars de permis durant les neuf premiers mois de 2001, soit 9,2 % de plus que pour la

Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition vise 2 500 municipalités représentant 94 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant l'autre 6 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

même période en 2000. Les secteurs résidentiel et non résidentiel ont contribué à cet excellent résultat. C'est la première fois depuis 1989 que la valeur cumulative des permis de construction franchit dès septembre le cap des 30 milliards de dollars.

À l'échelon régional, 18 des 26 régions métropolitaines de recensement ont connu une progression depuis le début de 2001. La plus forte croissance (en dollars) est survenue dans la région de Montréal, où les projets d'immeubles à bureaux ont largement contribué à l'accroissement. La valeur des permis dans la région de Vancouver a aussi augmenté considérablement, sous la poussée des vigoureuses intentions de construction de logements multifamiliaux.

La composante multifamiliale augmente alors que la composante unifamiliale diminue

La valeur des permis de construction de logements multifamiliaux s'est accrue de 4,6 % et a atteint 493 millions de dollars, tandis que celle des intentions de construction de logements unifamiliaux a fléchi de 1,4 % pour passer à 1,3 milliard de dollars.

Un recul ininterrompu des taux hypothécaires et la faiblesse du stock de logements vacants ont eu des retombées positives sur le marché de l'habitation. Toutefois, il existe un élément d'incertitude qui provient d'une perte de confiance des consommateurs, que le Conference Board du Canada a observée pour le troisième trimestre.

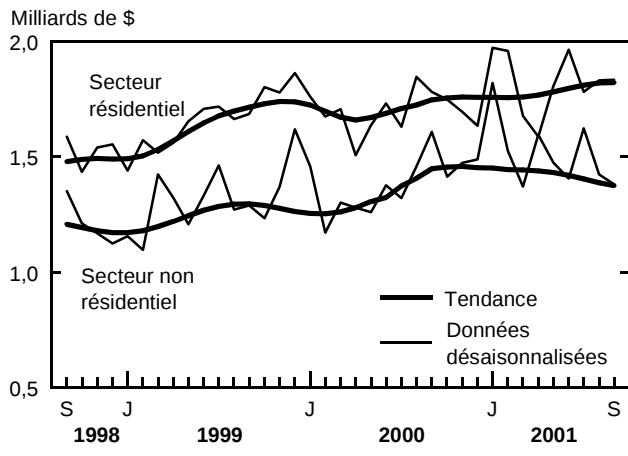
À l'échelon provincial, c'est dans l'Ouest canadien qu'a eu lieu toute l'augmentation de la valeur des permis de construction résidentielle en septembre, vu que toutes les provinces situées à l'est de la Saskatchewan ont enregistré des baisses. La Colombie-Britannique

(+9,1 %, valeur totale de 223 millions de dollars) a enregistré la hausse la plus forte (en dollars), grâce à une progression considérable de la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux.

Pour la période allant de janvier à septembre, la valeur des permis de construction résidentielle a atteint 16,4 milliards de dollars, en hausse de 7,4 % par rapport à la même période en 2000. Les augmentations de valeur des permis de construction de logements unifamiliaux et multifamiliaux ont été les principaux facteurs à l'origine de cette progression.

À l'échelon provincial, la plus forte croissance (en dollars) depuis le début de 2001 est survenue en Ontario (+4,9 %, valeur totale de 8,0 milliards de dollars) et au Québec (+12,7 %, valeur totale de 2,7 milliards de dollars). Par contre, la Nouvelle-Écosse a affiché le plus fort recul (-14,1 %, valeur totale de 340 millions de dollars).

La valeur des permis de construction non résidentielle a diminué



La composante commerciale fait fléchir le secteur non résidentiel

La réduction de la valeur des permis de construction non résidentielle en septembre provenait seulement des baisses qui ont touché les projets de moins de 1 million de dollars.

La valeur des permis pour des projets de plus de 1 million de dollars, qui résultent en général de décisions prises plusieurs mois plus tôt, est demeurée stable. Par conséquent, les incidences possibles des attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis sur la valeur des permis de construction non résidentielle ne sont peut-être pas encore entièrement perceptibles.

La valeur des intentions de construction commerciale a chuté en septembre pour un deuxième mois consécutif. Les municipalités ont délivré pour 581 millions de dollars de permis de construction commerciale, en baisse de 17,6 % par rapport à août. Il s'agit du plus faible niveau depuis janvier 1998. Les diminutions de valeur des projets dans la catégorie du commerce et des services ainsi que dans celle des immeubles à bureaux ont été à l'origine de cette baisse.

Par ailleurs, la valeur des permis dans la composante industrielle a progressé de 12,7 % et a atteint 332 millions de dollars, dans la foulée d'une hausse importante de la construction de bâtiments dans la catégorie des transports.

Après un brusque repli en août, la composante institutionnelle a rebondi de 10,4 %, ce qui l'a fait passer à 468 millions de dollars, grâce aux projets de la catégorie des immeubles à vocation médicale et des hôpitaux. Cette augmentation constituait la sixième des sept derniers mois.

En raison surtout de diminutions de la valeur des permis de construction institutionnelle et commerciale dans la région de Toronto, la plus forte baisse de la valeur des permis de construction non résidentielle (en dollars) est survenue en Ontario (-11,3 %, valeur totale de 514 millions de dollars). Par contre, l'augmentation la plus prononcée a été observée en Colombie-Britannique (+43,3 %, valeur totale de 215 millions de dollars), surtout grâce aux projets dans la catégorie des immeubles à vocation médicale et des hôpitaux.

La tendance à la baisse de la valeur des permis de construction non résidentielle a recoupé certains signes de l'économie. Les taux d'occupation pour les immeubles à bureaux ont monté, les industries ont diminué l'utilisation de leur capacité de production et l'indice de confiance des entreprises du Conference Board s'est effondré au troisième trimestre. Cependant, la baisse des taux d'intérêt pourrait avoir un effet positif sur la construction non résidentielle.

L'élan est solide dans le secteur non résidentiel depuis le début de 2001

De janvier à septembre, la valeur totale des permis de construction non résidentielle s'est chiffrée à 13,6 milliards de dollars, en hausse de 11,3 % comparativement à la même période en 2000. Il s'agit du meilleur résultat pour les neuf premiers mois d'une année depuis 1989. La majeure partie de la croissance a été attribuable à une forte augmentation de 38,3 % de la composante institutionnelle. La composante commerciale a aussi contribué à la hausse globale, ayant progressé de 8,6 %, tandis que la composante industrielle a diminué de 6,2 %.

Parmi les provinces, la forte montée de la valeur des permis de construction commerciale dans la région

de Montréal a valu au Québec la plus forte hausse (en dollars) de la valeur des permis de construction non résidentielle (+33,1 %, valeur totale de 3,0 milliards de dollars). L'Ontario venait au deuxième rang (+6,1 %, valeur totale de 5,5 milliards de dollars), grâce uniquement à la croissance de sa composante institutionnelle. Le plus net repli est survenu au Manitoba (-26,4 %, valeur totale de 297 millions de dollars), les trois composantes non résidentielles ayant enregistré un recul.

Valeur des permis de bâtir

	Août 2001 ^r	Sept. 2001 ^p	Août à sept. 2001	Janv. à sept. 2000	Janv. à sept. 2001	Janv.-sept. à 2000 janv.-sept. 2001
Régions métropolitaines de recensement	données désaisonnalisées					
	millions de \$	var. en %	millions de \$	var. en %		
St. John's	22,7	11,2	-50,7	130,3	138,8	6,5
Halifax	23,6	22,9	-3,0	396,6	256,5	-35,3
Saint John	11,4	4,9	-56,7	72,4	61,1	-15,7
Chicoutimi-Jonquière	14,1	26,3	86,4	103,5	147,2	42,2
Québec	62,6	55,0	-12,1	421,2	511,9	21,5
Sherbrooke	7,4	16,4	123,5	98,1	108,7	10,8
Trois-Rivières	10,6	7,8	-26,3	89,7	86,2	-3,9
Montréal	307,6	272,4	-11,4	2 336,9	3 183,2	36,2
Hull	29,7	27,9	-6,2	196,0	292,1	49,0
Ottawa	108,3	92,5	-14,6	1 063,1	1 084,4	2,0
Oshawa	50,0	34,2	-31,7	522,6	410,3	-21,5
Toronto	669,3	627,6	-6,2	6 208,0	6 373,5	2,7
Hamilton	96,1	57,3	-40,3	539,6	649,1	20,3
St. Catharines-Niagara	34,0	61,4	80,7	362,2	317,0	-12,5
Kitchener	77,4	98,1	26,7	561,1	725,5	29,3
London	32,9	45,2	37,3	347,9	525,5	51,0
Windsor	63,8	47,7	-25,2	406,9	419,8	3,2
Sudbury	9,2	7,2	-22,3	55,6	56,9	2,3
Thunder Bay	15,7	4,9	-68,5	78,4	79,7	1,6
Winnipeg	31,6	19,8	-37,3	409,4	319,8	-21,9
Regina	9,0	24,5	172,0	112,3	173,3	54,3
Saskatoon	21,6	21,5	-0,6	205,4	197,0	-4,1
Calgary	198,9	145,1	-27,1	1 694,4	1 639,9	-3,2
Edmonton	129,9	185,2	42,5	916,2	1 040,9	13,6
Vancouver	196,6	208,5	6,0	2 109,3	2 338,3	10,9
Victoria	21,2	50,1	135,9	217,3	275,0	26,6

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 260001 à 260008, 260010 et 260011.

Le numéro de septembre 2001 de *Permis de bâtir* (64-001-XIF, 14 \$ / 145 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les produits*.

Le communiqué sur les permis de bâtir d'octobre sera diffusé le 6 décembre.

Pour obtenir des données, communiquez avec Vere Clarke au (613) 951-6556 (clarver@statcan.ca). Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025 (saineti@statcan.ca), Division de l'investissement et du stock de capital.

□

Valeur des permis de bâtir

	Août 2001 ^r	Septembre 2001 ^p	Août à septembre 2001	Janvier à septembre 2000	Janvier à septembre 2001	Janvier-septembre 2000 à janvier-septembre 2001
données désaisonnalisées						
	millions de \$		var. en %	millions de \$		var. en %
Canada	3 253,6	3 214,1	-1,2	27 500,0	30 019,9	9,2
Résidentiel	1 829,9	1 832,8	0,2	15 267,9	16 402,9	7,4
Non résidentiel	1 423,7	1 381,3	-3,0	12 232,1	13 617,0	11,3
Terre-Neuve	33,2	22,7	-31,5	193,9	230,1	18,7
Résidentiel	14,7	13,0	-12,0	128,5	127,8	-0,5
Non résidentiel	18,5	9,8	-47,1	65,4	102,3	56,5
Île-du-Prince-Édouard	33,6	26,3	-21,9	75,6	166,5	120,1
Résidentiel	6,5	4,8	-26,2	41,2	44,9	8,9
Non résidentiel	27,2	21,5	-20,9	34,4	121,6	253,4
Nouvelle-Écosse	62,0	58,6	-5,4	689,6	545,4	-20,9
Résidentiel	39,1	38,6	-1,3	396,2	340,1	-14,1
Non résidentiel	22,8	20,0	-12,4	293,4	205,2	-30,1
Nouveau-Brunswick	53,7	49,8	-7,3	366,1	405,3	10,7
Résidentiel	29,9	27,3	-8,8	197,5	206,3	4,5
Non résidentiel	23,8	22,5	-5,4	168,6	199,0	18,0
Québec	582,5	580,5	-0,3	4 644,0	5 700,2	22,7
Résidentiel	298,1	297,4	-0,2	2 360,6	2 661,3	12,7
Non résidentiel	284,4	283,1	-0,4	2 283,4	3 038,9	33,1
Ontario	1 448,5	1 374,9	-5,1	12 829,4	13 524,4	5,4
Résidentiel	868,5	860,4	-0,9	7 659,0	8 037,0	4,9
Non résidentiel	580,1	514,4	-11,3	5 170,4	5 487,4	6,1
Manitoba	59,5	49,0	-17,7	672,1	548,1	-18,5
Résidentiel	30,8	22,9	-25,6	268,0	250,7	-6,5
Non résidentiel	28,7	26,1	-9,3	404,2	297,4	-26,4
Saskatchewan	46,5	65,8	41,6	497,0	564,5	13,6
Résidentiel	23,3	24,4	4,5	197,0	175,5	-10,9
Non résidentiel	23,1	41,4	79,0	300,0	389,0	29,7
Alberta	565,5	533,2	-5,7	3 935,7	4 314,4	9,6
Résidentiel	306,4	312,7	2,1	2 148,9	2 439,4	13,5
Non résidentiel	259,1	220,6	-14,9	1 786,8	1 875,0	4,9
Colombie-Britannique	354,4	438,1	23,6	3 487,8	3 911,8	12,2
Résidentiel	204,2	222,8	9,1	1 825,8	2 075,7	13,7
Non résidentiel	150,2	215,3	43,3	1 662,0	1 836,1	10,5
Yukon	2,7	2,8	1,7	43,2	46,2	6,8
Résidentiel	1,4	1,4	1,8	11,5	15,7	36,2
Non résidentiel	1,3	1,3	1,7	31,7	30,5	-3,9
Territoires du Nord-Ouest	6,0	11,1	85,6	18,6	44,7	140,0
Résidentiel	2,8	5,9	107,3	9,7	16,0	64,8
Non résidentiel	3,1	5,2	65,9	8,9	28,7	221,7
Nunavut	5,4	1,3	-76,8	46,9	18,3	-61,0
Résidentiel	4,1	1,2	-70,8	23,9	12,6	-47,5
Non résidentiel	1,3	0,1	-95,8	23,0	5,8	-75,0

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.



Revenu familial

1999

Pour une deuxième année consécutive, le revenu familial moyen a atteint un nouveau sommet en 1999, les Canadiens continuant de rattraper le terrain perdu lors de la récession du début des années 1990.

Le revenu familial moyen après impôt était estimé à 51 473 \$ en 1999, en hausse de 1,9 % par rapport à 1998. La croissance a été attribuable à une augmentation du revenu du marché qui a résulté de l'amélioration des conditions du marché du travail. (Toutes les données sont corrigées pour tenir compte de l'inflation).

Le revenu du marché, qui comprend le revenu d'emploi, les prestations de régimes de retraite privés et le revenu de placements, a augmenté de 1,4 %, alors que les transferts gouvernementaux aux familles ont diminué de 3,3 %.

La situation des personnes seules, soit les personnes ne vivant pas en famille, a aussi progressé. Leur revenu moyen après impôt (22 064 \$) en 1999 était supérieur de 2,7 % à celui de 1998. Le revenu après impôt des couples ayant des enfants de moins de 18 ans s'élevait à 57 665 \$, également en hausse de 2,7 %.

En 1999, les familles ont, en moyenne, payé 2,8 % de moins en impôt, ce qui a entraîné une hausse moyenne de leur revenu en chiffres absolus d'environ 1 000 \$ par rapport à 1998. Les personnes seules ont, quant à elles, empoché presque 600 \$ de plus.

Après être demeurée stable au début des années 1990, l'inégalité mesurée selon le revenu après impôt était plus élevée à la fin de la décennie. En classant les familles en fonction de leur revenu, on constate que celles du quintile supérieur recevaient en 1999 5,20 \$ pour chaque dollar touché par les familles du quintile inférieur, soit une hausse par rapport au ratio de 4,80 \$ pour un dollar observé en 1994 (année où le ratio était le plus bas des années 1990).

En 1999, le nombre de familles à faible revenu a été estimé à 723 000, soit 8,6 % de l'ensemble des familles, en baisse par rapport aux 737 000 dénombrées en 1998. Il s'agit du taux de faible revenu le plus bas depuis 1990 (8,5 %). Le nombre de personnes seules à faible revenu se chiffrait à environ 1 280 000 en 1999, soit 29,9 %. Cette proportion est descendue sous la barre des 30 % pour la première fois depuis 1990.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué se fonde sur un nouveau rapport, Le revenu au Canada, lequel étudie le revenu familial et le faible revenu en 1999. Les données proviennent de deux enquêtes auprès des ménages: l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Il s'agit du deuxième numéro de ce rapport annuel, lequel remplace la série de publications que produisait auparavant l'EFC. Il renferme les principaux tableaux de la série de publications précédente, ainsi que de nombreux autres tableaux. Les données chronologiques antérieures à l'année 1996 sont tirées de l'EFC, tandis que celles portant sur 1996 et les années subséquentes proviennent de l'EDTR.

Afin de tenir compte de l'inflation lors des comparaisons des niveaux de revenu dans le temps, toutes les valeurs de revenu sont exprimées en dollars constants de 1999.

Faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada établissent le niveau de revenu auquel une famille est susceptible de se trouver dans une situation difficile parce qu'elle doit consacrer une proportion considérablement plus élevée de son revenu aux produits de première nécessité (nourriture, logement et habillement) que la famille moyenne. Les SFR sont déterminés en fonction de la taille de la famille et de la collectivité.

Pendant de nombreuses années, on a calculé les seuils de faible revenu à partir du revenu total (autrement dit, le revenu après les transferts gouvernementaux, mais avant impôt) et du revenu après impôt. Bien que Statistique Canada ait publié les taux de faible revenu en fonction du revenu total et du revenu après impôt, les taux après impôt n'ont pas été mis en relief parce qu'ils n'étaient disponibles que plusieurs mois après la diffusion des taux fondés sur le revenu total. Depuis la parution de cette publication en 2000, les deux séries sont disponibles en même temps. Même si Statistique Canada continuera de publier les deux séries de taux de faible revenu, l'analyse dans ce communiqué présente des renseignements relatifs au faible revenu après impôt.

Bien que les SFR soient souvent appelés des seuils de pauvreté, ceux-ci ne constituent d'aucune façon des seuils officiels de pauvreté. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques Méthodes statistiques, Documents de travail, puis Article sur la pauvreté et le faible revenu.

Sixième année de croissance soutenue du revenu du marché

Le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus était estimé à 56 998 \$ en 1999, en hausse de 1,4 % par rapport à 1998. Il s'agit de la sixième année de croissance soutenue, quoique à un taux plus faible que les deux années précédentes. Le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus a augmenté de 13,6 % depuis son creux de 50 192 \$ enregistré en 1993.

Le revenu moyen du marché des personnes seules a augmenté de 4,3 % pour s'établir à 22 038 \$. Il s'agit de la deuxième année consécutive où la croissance du revenu moyen du marché a dépassé 4 % chez les personnes seules. Le revenu moyen du marché des personnes seules a chuté rapidement au début de la décennie pour ensuite rester à peu près au même niveau (environ 20 200 \$) de 1993 à 1997. Grâce surtout aux augmentations survenues en 1998 et en 1999, le revenu moyen du marché des personnes seules a terminé la décennie essentiellement au même niveau qu'il y a dix ans.

La croissance du revenu du marché a résulté principalement de l'amélioration des conditions du marché du travail. Le Canada a connu, en 1999, une troisième année consécutive de forte croissance économique ainsi qu'une accélération de la croissance de l'emploi. L'emploi a augmenté de 2,8 % en 1999, sa meilleure performance de la décennie, alors que le nombre de gens travaillant à temps plein s'est accru de 3,3 %.

Tendance à la baisse pour les transferts gouvernementaux

Le taux de transferts de l'ensemble des familles (soit la proportion du revenu total reçue sous forme de transferts gouvernementaux) a poursuivi sa tendance à la baisse amorcée en 1993, année où les transferts avaient atteint un sommet de 12,9 % du revenu familial moyen.

En moyenne, les paiements de transfert aux familles de deux personnes ou plus se chiffraient à 6 821 \$ en 1999, en baisse de 3,3 % par rapport à 1998. Les transferts gouvernementaux représentaient une proportion du revenu total légèrement moins élevée en 1999 (10,7 %) qu'en 1998 (11,2 %).

Les paiements de transfert moyens aux personnes seules ont connu une baisse de 2,9 %, passant à 5 020 \$ en 1999. Leur taux de transfert est passé de 19,7 % à 18,6 %.

Les familles monoparentales sans revenu d'emploi ayant une femme à leur tête ont reçu 13 351 \$ de sources gouvernementales, ce qui constituait 89,0 % de leur revenu total. Ce montant était plus élevé de 5,1 % par rapport à 1998, grâce surtout à une augmentation de 16,5 % du montant moyen touché par ces familles en prestations fiscales pour enfants.

Les transferts gouvernementaux ont continué de former une large part du revenu perçu par les personnes âgées. En 1999, dans le cas des familles ayant une personne âgée (celles de 65 ans et plus) à leur tête, la proportion du revenu provenant des paiements de transfert était de 42,5 %, comparativement à 44,6 % en 1998. Ce groupe a vu son revenu du marché augmenter de façon importante en 1999.

En ce qui concerne les personnes âgées vivant seules, 54,2 % de leur revenu total provenait des transferts gouvernementaux, soit pratiquement la même proportion qu'en 1998.

Les femmes âgées vivant seules ont reçu 11 909 \$ en paiements de transferts en 1999. Ces transferts constituaient 57,3 % de leur revenu moyen. Pour leur part, les hommes âgés vivant seuls ont reçu 12 672 \$ en transferts, ce qui représentait 47,6 % de leur revenu total. Les femmes âgées ont eu, par le passé, un niveau de participation plus faible au marché du travail et étaient donc moins susceptibles de toucher des prestations de régimes de retraite privés, un revenu de placements ou un revenu d'emploi. Par conséquent, les femmes âgées recevaient, en général, un revenu du marché inférieur à celui des hommes.

Diminution de l'impôt sur le revenu des familles

Les familles ont payé, en moyenne, 12 346 \$ d'impôt sur le revenu, soit 362 \$, ou 2,8 %, de moins qu'en 1998. L'impôt sur le revenu des personnes seules se chiffrait en moyenne à 4 994 \$ en 1999, en hausse de 4,0 % par rapport à 1998. La direction opposée de l'impôt moyen sur le revenu des familles et des personnes seules peut être expliquée en partie par les changements différents dans leur revenu du marché.

Les familles ont payé 19,3 % de leur revenu total en impôt sur le revenu en 1999, une proportion moins élevée qu'en 1998 (20,1 %). Pour leur part, les personnes seules ont payé en moyenne en impôt 18,5 % de leur revenu total, soit un taux légèrement supérieur à celui de 1998 (18,3 %).

En 1999, les familles dont le revenu se situait dans le quintile supérieur ont payé en moyenne 31 966 \$ d'impôt sur le revenu, soit un peu plus de la moitié (51,8 %) de tout l'impôt sur le revenu versé par les familles. À l'opposé, celles qui se situaient dans le quintile inférieur ont payé en moyenne 1 148 \$ d'impôt, soit 1,9 % des sommes totales perçues en impôt sur le revenu chez les familles.

Le revenu après impôt est en hausse pour une quatrième année consécutive

Le revenu après impôt est obtenu en prenant le revenu total (le revenu du marché plus les transferts gouvernementaux) moins l'impôt sur le revenu. Il tient compte de l'impôt et des transferts.

En 1999, le revenu moyen après impôt des familles était de 51 473 \$, en hausse de 1,9 %, ou de 934 \$, par rapport à 1998. Le revenu moyen après impôt des personnes seules s'élevait à 22 064 \$ en 1999, en hausse de 2,7 % par rapport à 1998.

Les familles dont le principal soutien économique était âgé de moins de 65 ans ont touché en 1999 un

revenu après impôt de 781 \$ supérieur à celui de 1998, en hausse de 1,5 %. Depuis 1993, année où le revenu après impôt a atteint son niveau le plus bas de la décennie, le revenu moyen après impôt des familles autres que de personnes âgées s'est accru de 11,5 % pour atteindre 53 507 \$ en 1999.

En 1999, le revenu après impôt des familles de personnes âgées a augmenté de 5,8 % par rapport à 1998 pour atteindre 38 846 \$. Le revenu après impôt des familles de personnes âgées a atteint son plus bas niveau de la décennie en 1996. Depuis, le revenu moyen après impôt des familles ayant à leur tête une personne âgée a progressé de 7,3 %.

Le revenu après impôt des familles biparentales comptant un seul soutien, ainsi que celui des familles monoparentales ayant une femme à leur tête, a relativement peu changé en 1999, après avoir connu de fortes augmentations en 1998.

En combinant l'impôt sur le revenu des particuliers et les transferts gouvernementaux, les différences de revenu entre les divers types de familles s'estompent. Le revenu moyen du marché des familles biparentales était plus de trois fois supérieur à celui des familles monoparentales ayant une femme à leur tête. Après impôt, les familles biparentales ont reçu un peu plus du double du revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête. L'écart de revenu après impôt entre ces deux types de familles est demeuré stable tout au long des années 1990.

L'écart entre les deux extrémités de l'échelle des revenus s'est légèrement élargi

Dans les années 1990, le revenu du marché des familles s'est polarisé. En 1990, les familles se situant dans le quintile supérieur recevaient 42,2 % du revenu total du marché. Leur part est passée à 44,4 % en 1999. Les parts du revenu du marché des quatre autres quintiles ont légèrement diminué au cours de la dernière décennie. Les deuxième et troisième quintiles ont connu les plus fortes baisses, équivalant à presque un point de pourcentage dans leur part respective du revenu du marché.

Les familles du quintile supérieur touchaient 11,80 \$ de revenu du marché pour chaque dollar gagné par les familles se situant dans le quintile inférieur en 1990. Pendant la récession du début des années 1990, l'inégalité évaluée en fonction du revenu du marché a augmenté considérablement, si bien qu'en 1994, les familles du quintile supérieur touchaient 13,90 \$ pour chaque dollar gagné par les familles du quintile inférieur. En 1999, ce montant a diminué pour s'établir à 12,70 \$.

L'effet net des impôts et des transferts pendant les années 1990 a contrebalancé ces changements, de

sorte que le ratio équivalent du revenu après impôt entre le quintile supérieur et le quintile inférieur est demeuré stable à 5 pour 1 pour l'ensemble de la décennie.

La situation financière des familles à faible revenu s'est améliorée

La situation financière des familles à faible revenu s'est légèrement améliorée. En 1999, les familles à faible revenu auraient eu besoin, en moyenne, de 6 262 \$ après impôt de plus pour franchir le seuil de faible revenu. En 1998, cette valeur était de 6 690 \$.

En 1999, on estime à 723 000 le nombre de familles à faible revenu, soit 8,6 % de l'ensemble des familles, en baisse par rapport aux 737 000 (8,9 %) familles enregistrées en 1998. Il s'agit du plus faible taux depuis 1990 (8,5 %).

Des 570 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête, 41,3 % étaient à faible revenu en 1999, contre 40,4 % en 1998. Parmi les familles monoparentales ayant une femme à leur tête, trois sur quatre touchaient un revenu d'emploi en 1999. Des familles monoparentales sans revenu d'emploi ayant une femme à leur tête, 90,9 % avaient un faible revenu.

Parmi les personnes seules, environ 1 280 000, soit 29,9 %, étaient à faible revenu en 1999, une proportion presque inchangée par rapport à 1998. Les personnes seules à faible revenu auraient eu besoin, en moyenne, de 5 047 \$ de plus pour s'élever au-dessus du seuil de faible revenu en 1999.

En 1999, une famille de quatre personnes vivant dans une ville de 500 000 habitants et plus était considérée à faible revenu si son revenu après impôt était inférieur à 28 392 \$. Pour la même famille vivant en région rurale, le seuil correspondant était de 18 615 \$. Les seuils de faible revenu s'avèrent inférieurs pour les petites familles et supérieurs pour les grandes familles, étant donné les dépenses plus importantes en produits de première nécessité engagées par ces dernières. Les seuils varient également selon la taille de la collectivité.

Le taux de faible revenu pour les personnes a aussi baissé

Le nombre total de personnes à faible revenu a également diminué. En 1999, 11,8 % de tous les Canadiens, soit environ 3,6 millions de personnes, avaient un revenu après impôt inférieur au seuil de revenu correspondant. Après une hausse soutenue au début des années 1990, ce taux a atteint un sommet de 14,0 % en 1996 et a montré depuis une tendance à la baisse.

En 1999, on estime à 962 000 le nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de faible revenu,

en baisse par rapport au chiffre de 978 000 observé en 1998. Le taux de faible revenu pour les enfants a chuté d'un sommet de 16,8 % en 1996 à 13,7 % en 1999.

De nombreuses familles ont «franchi le seuil»

Des changements importants dans les circonstances familiales, tels que la perte d'un emploi ou l'obtention d'un nouvel emploi, une séparation ou la naissance d'un enfant, peuvent amener une famille soit à passer sous le seuil de faible revenu, soit à le franchir. De l'ensemble des personnes à faible revenu en 1998, environ un tiers ne l'étaient plus en 1999, tandis que les deux autres tiers étaient demeurés sous le seuil les deux années durant.

Malgré la réduction globale du nombre de personnes à faible revenu en 1999, il y a eu un roulement significatif dans cette population. Parmi toutes les personnes à faible revenu en 1999, 30 % ne l'étaient pas l'année précédente.

On observe un roulement significatif dans la population à faible revenu d'une année à l'autre. À tout le moins, chez certaines personnes, le faible revenu n'est pas un état persistant. Cependant, ce niveau de changement signifie aussi que, sur une longue période, le nombre de personnes connaissant des épisodes de faible revenu est de loin supérieur à ce que laissent transparaître les taux annuels de faible revenu.

Presque le quart (24,1 %) des Canadiens ont vécu sous le seuil de faible revenu pendant au moins un an de 1993 à 1998. Parmi toute la population, 8,0 % des gens avaient un statut de faible revenu pendant un an seulement au cours de cette période, tandis qu'un autre 4,8 % de la population était à faible revenu pendant exactement deux ans. On estime à 3,3 % de la population totale celle qui est demeurée sous le seuil de faible revenu tout au long des six ans.

Revenu moyen

	Familles économiques		Personnes seules	
	Revenu du marché	Revenu après impôt	Revenu du marché	Revenu après impôt
	\$			
1990	54 178	48 603	22 223	21 957
1991	52 155	47 415	20 558	20 978
1992	51 450	47 465	20 773	21 327
1993	50 192	46 528	20 175	20 930
1994	51 328	47 110	20 152	21 033
1995	51 527	46 967	20 449	20 965
1996	52 204	47 750	20 211	20 845
1997	53 689	48 744	20 209	20 966
1998	56 190	50 539	21 121	21 488
1999	56 998	51 473	22 038	22 064

La version électronique du rapport *Le revenu au Canada, 1999* (75-202-XIF, 45 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. La version papier du rapport (75-202-XPF, 45 \$) sera disponible en décembre.

Vous pouvez aussi obtenir des données sur le revenu du marché, le revenu total, les transferts gouvernementaux, l'impôt sur le revenu, le revenu après impôt et les personnes à faible revenu, sans frais dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), dans le module *Le Canada en statistiques*. Sous la rubrique «La société», cliquez sur *Famille, ménages, logement* et *Revenu*. De la même façon, on trouve des données sur la rémunération dans le module *Le Canada en statistiques*, sous la rubrique «La société», cliquez sur *Travail, emploi et chômage* et *Rémunération*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu.

Données stockées dans CANSIM:



Faible revenu

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Type de famille	taux de faible revenu									
	%									
Familles de personnes âgées	2,5	2,6	2,6	4,0	2,5	2,1	2,9	3,7	3,5	2,2
Couples mariés sans enfants n'ayant pas une personne âgée à leur tête	5,6	6,5	5,5	6,6	6,2	6,7	7,2	6,4	5,5	6,1
Familles biparentales ayant des enfants	6,8	7,8	7,2	8,8	8,4	9,8	9,7	9,2	7,4	7,3
Familles monoparentales	42,7	45,3	41,1	41,3	42,2	42,4	45,2	42,1	36,7	36,9
Personnes seules	28,2	30,8	30,5	30,9	30,4	30,5	32,6	31,9	30,1	29,9

Transferts gouvernementaux

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Type de famille	\$									
Familles de personnes âgées	17 740	17 739	18 405	17 999	18 943	18 554	18 679	19 094	19 249	19 206
Couples mariés sans enfants n'ayant pas une personne âgée à leur tête	2 999	3 450	3 797	3 840	3 691	3 519	3 668	3 704	3 745	3 336
Familles biparentales ayant des enfants	4 479	5 190	5 331	5 461	5 137	4 815	5 100	4 696	4 402	4 242
Familles monoparentales	7 274	7 745	7 976	8 746	8 464	7 820	8 458	7 900	7 894	7 707
Personnes seules	4 758	5 046	5 170	5 336	5 575	5 185	5 203	5 223	5 168	5 020



AUTRES COMMUNIQUÉS

Prix des produits agricoles

Septembre 2001

Les prix des produits agricoles sont ceux que les agriculteurs reçoivent lorsqu'ils vendent leurs produits. Ces prix portent sur toutes les céréales et tous les oléagineux, les cultures spéciales, les fruits, les légumes, les bovins, les porcs, la volaille, les oeufs et les produits laitiers.

En septembre, le prix des bouvillons pour l'abattage en Alberta, qui s'est établi à 93,08 \$ pour 100 livres, a diminué de 4 % par rapport à août et de 20 % par rapport au sommet de 116,84 \$ observé en mars. Le prix de l'orge en Ontario a atteint 134,86 \$ la tonne métrique en septembre, en hausse de 6 % par rapport à août, mais en baisse de 8 % comparativement au niveau record enregistré en mai.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernie Rosien au (613) 951-2441 (bernie.rosien@statcan.ca), Division de l'agriculture. Télécopieur: (613) 951-3868. ■

Chargements ferroviaires mensuels

Juin 2001

Les quantités de marchandises chargées par les chemins de fer au Canada en juin ont totalisé 20,1 millions de tonnes métriques (à l'exclusion du trafic intermodal), en baisse de 6,3 % par rapport à juin 2000. Le transport intermodal, représenté par les conteneurs sur wagons plats et les remorques sur wagons plats, a atteint 1,9 million de tonnes métriques, en hausse de 5,5 % par rapport à la même période en 2000.

Données stockées dans CANSIM: tableau 4040002.

Le numéro de juin 2001 de la publication *Chargements ferroviaires mensuels*, vol. 78, n° 6 (52-001-XIF, 8 \$ / 77 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Robert Larocque au (613) 951-2486 (larocque@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0009. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Statistiques du charbon et du coke, août 2001
Numéro au catalogue: **45-002-XIB** (9\$/85\$).

Chargements ferroviaires mensuels, juin 2001,
vol. 78, n° 6
Numéro au catalogue: **52-001-XIF** (8\$/77\$).

Statistiques de l'énergie électrique, août 2001,
vol. 69, n° 8
Numéro au catalogue: **57-001-XIB** (9\$/85\$).

Exportations par marchandise, août 2001
Numéro au catalogue: **65-004-XMB** (37\$/361\$).

Exportations par marchandise, août 2001
Numéro au catalogue: **65-004-XPB** (78\$/773\$).

Emploi, gains et durée du travail, août 2001
Numéro au catalogue: **72-002-XIB** (24\$/240\$).

Le revenu au Canada, 1999
Numéro au catalogue: **75-202-XIF** (45\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services* et *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

 Le Quotidien Statistique Canada	
Langue: français Date: 6 novembre 2001	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
• Transport aérien, 1998 Malgré le pic de la saison, les données de transport aérien, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1998, les Canadiens ont effectué en moyenne 1,2 voyage par an, soit une baisse de 10 pour cent par rapport à 1997.	7
• Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1998 À l'issue de la saison des récoltes et des travaux de construction, le rythme de la production des entreprises canadiennes en 1998 a été inférieur de 0,1 pour cent à celui de 1997.	6
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indicateur de l'offre d'emploi, mai 2001	40
Bénéfice, les entreprises à court terme	80
Index de l'indice des prix à la consommation, septembre 2001	81
Production d'électricité, août 1997	81
NOUVELLES PARUTIONS	
	82

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.